

Corporate

Un rythme de travail soutenu

Marie Artaud Dewitte

Avocate

Gibson, Dunn & Crutcher LLP

Mastère Spécialisé Droit et Management International HEC/ESCP-EAP (2004), DEA Droit de Common Law, Université Paris II Panthéon-Assas (2003), Qualifying LLB, University of Kent, Canterbury, Grande Bretagne



Mon arrivée chez Gibson, Dunn & Crutcher LLP

J'ai rejoint l'équipe Corporate de Gibson, Dunn & Crutcher, après un stage de 11 mois au sein du cabinet. Aujourd'hui, presque deux ans après mes débuts, mon travail consiste à intervenir au sein d'une équipe sur des dossiers divers principalement en fusion-acquisition et en capital markets, pour une clientèle internationale composée essentiellement de fonds privés et publics, de banques d'affaires et de groupes industriels. Mes missions en tant que collaboratrice junior sont variées : rédaction de notes, de contrats, réalisation d'audit, préparation de closing, etc. Le rythme de travail au quotidien est soutenu et exige de chacun beaucoup de rigueur, une grande capacité d'organisation ainsi que de réactivité. La localisation de certains clients outre-Atlantique demande une grande flexibilité dans les horaires de travail et une très bonne connaissance de l'anglais, parlé et écrit.

S'intégrer en tant que collaborateur junior

Lorsque nous rejoignons une nouvelle structure, nous sommes remplis de doute sur, par exemple, la précision de nos recherches, la qualité de nos projets, notre rapidité d'exécution, etc. Aussi, il est important de solliciter un retour sur notre travail auprès des avocats plus seniors. Aussi lorsqu'on est disponible, il est important de le faire savoir et de montrer son envie de s'investir, car les associés et les collaborateurs seniors ne connaissent pas toujours précisément la charge de travail des juniors.

Mon environnement de travail

Le paysage est varié entre les grands cabinets, d'autres plus petits, les anglais, les américains, ou français, les cabinets spécialisés et les *multi-services*... au sein desquels la façon de travailler, la culture, l'environnement sont très différents. J'ai fait le choix de rejoindre une structure à taille humaine axée sur l'international en rejoignant le bureau parisien d'un cabinet américain, car je me suis rendue compte que je recherchais avant tout un cadre de travail très exigeant, des dossiers sophistiqués où l'esprit d'équipe prime sur la hiérarchie et sur lesquels vous êtes rapidement amenés à travailler directement avec les associés et les clients.